

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le mensuel du Conseil Général



En Vendée Tourisme à la carte

Une nouvelle fois cet été, des centaines de milliers de visiteurs vont découvrir ou retrouver la Vendée. Que viennent-ils y chercher ? Un peu de tout, chacun selon ses goûts et ses envies, et dans cet éclectisme justement se trouve la clé des succès estivaux de la Vendée, deuxième département touristique de France. Sentiers cyclables aménagés au cœur d'espaces naturels préservés pour les amoureux de grand air, visites

spectacles sur des sites d'exception pour les amateurs de patrimoine et d'histoire, compétitions nautiques prestigieuses pour les passionnés de voile et de grand large, théâtre, danse et concerts pour les férus de culture... C'est dans

ce foisonnement d'activités pour tous, de grande qualité sans jamais être élitistes, que la Vendée a bâti sa réussite et sa renommée, fruits du volontarisme sans faille de ses collectivités, de ses associations, de ses habitants. Ce numéro du Journal de la Vendée vous offre un aperçu de cette carte touristique mise à la disposition des estivants et de tous les Vendéens. A chacun d'y piocher de quoi composer le menu de ses vacances.

- A LIRE**
- Sauveteurs en mer, les anges gardiens de l'océan. (p2)
 - A la découverte des embarcadères du Marais poitevin. (p2)
 - Un réseau touristique de soixante sites culturels et naturels. (p3)
 - La Vendée obtient onze pavillons bleus. (p4)
 - Plus de rapidité et de sécurité sur les routes des vacances. (p5)
 - 380 km de sentiers cyclables sur tout le département. (p8)

Vendée Globe Page 4
La sécurité pour horizon



L'avis de course désormais publié, l'organisateur du Vendée Globe entre dans l'ultime phase de préparation de l'épreuve. Tout comme les concurrents, qui pour se qualifier doivent justifier, sur le bateau inscrit, d'une grande expérience de coureurs transocéaniques. A quatre mois du départ, la sécurité est la grande priorité, pour que rien ne vienne ternir l'éclat de l'édition 2004-2005.

Joseph Briand Page 5
Le pharmacien globe-trotter

Passionné depuis toujours de vélo, Joseph Briand, pharmacien aux Herbiers n'en est pas à son premier défi. Mais jamais il n'avait vu si grand. Parti le 1^{er} mai des Herbiers, il devrait y revenir aux alentours du 1^{er} août après avoir bouclé un tour d'Europe, soit 15 000 kilomètres de vélo en 100 jours. Depuis la Grèce, il raconte l'aventure de ses 6 000 premiers kilomètres. Il est en pleine forme !



S O M M A I R E

Le bateau de l'espoir Page 3
 Une association vient de concevoir le premier bateau adapté à tous les types de handicaps. Visite de bord.

Un Vendéen leader du lit médical Page 3
 L'entreprise Médicatlantique à St Paul-Mont-Penit se taille la part du lion sur le marché du lit médicalisé.

Traitement des déchets vendéens Page 7
 Le Conseil Général lance une grande réflexion sur le traitement des déchets ménagers. Réponse à Noël.

Les jeunes Vendéens à l'école du sport Page 7
 Tous les collèges de Vendée viennent de recevoir du Département de quoi renouveler leur matériel sportif.

Un médecin au bout du fil Page 7
 Afin d'éviter de saturer le SAMU, une permanence téléphonique est organisée pour trouver un médecin, partout en Vendée.

La Vendée mobilisée contre la drogue au volant

Page 6



En France, 1 500 personnes meurent chaque année d'accidents de voiture provoqués par une conduite sous l'emprise de drogues, cannabis compris. Depuis le 23 février 2003 et sous l'impulsion de l'association Marilou, ce comportement irresponsable est sévèrement réprimé par la loi. Mais encore faut-il que celle-ci soit appliquée. C'est ce qu'a entrepris de faire la Vendée, bien décidée à décourager les conducteurs consommateurs, véritables meurtriers en puissance. Depuis un mois et durant tout l'été, les contrôles vont se multiplier et renforcer les opérations déjà mises en place contre la vitesse et l'alcool. Une mobilisation de toutes les forces de l'ordre, policiers et gendarmes épaulés par des médecins, avec un seul mot d'ordre : en Vendée, tolérance zéro pour la drogue au volant.

Spécial animations estivales

A l'intérieur de ce numéro, huit pages consacrées aux événements de la saison 2004

Sauveteurs en mer Partants par tous les temps !

Alors que l'été démarre, les sauveteurs en mer sont plus que jamais sur le pied de guerre. Retour sur cette activité bénévole pointue et courageuse, qui permet chaque année de sauver des centaines de vies.

Née en 1967 de la fusion de deux sociétés centenaires (la société centrale de sauvetage des naufragés et les Hospitaliers Sauveteurs Bretons), la SNSM, société Nationale du Sauvetage en Mer, regroupe en France 232 stations de sauvetage, dont six sont vendéennes. Premier maillon de la chaîne des secours, les sauveteurs en mer interviennent, évaluent l'état des personnes secourues, leur donnent les premiers soins et demandent si nécessaire l'assistance des pompiers ou du SAMU pour évacuation vers l'hôpital le plus proche, selon la gravité des cas.

15 mn pour réagir

Une centaine de sauveteurs en mer, permanents et bénévoles,

constituent les équipages des embarcations de sauvetage vendéennes. Ils appareillent dans les quinze minutes qui suivent l'alerte déclenchée par le CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en mer), quelle que soit la météo. "Notre fonctionnement est le même que celui des pompiers", explique Stéphane Hillairet, sauveteur en mer à Port Bourgenay sur la vedette La Talmondaise. "Lorsque nous sommes d'astreinte, nous avons un bip, le CROSS nous appelle tous systématiquement, et ceux qui peuvent intervenir immédiatement le font. Il faut juste s'organiser pour qu'il y ait au moins quatre ou cinq hommes disponibles sur chaque intervention".

36 interventions en 2003

L'an dernier, les sauveteurs en mer vendéens ont réalisé 36 interventions. S'il s'agit le plus souvent d'aller porter secours à des personnes tombées en panne de moteur ou

de gouvernail sur les voiliers, de nombreux cas d'échouages ont également été recensés qui requièrent alors des interventions souvent très difficiles, les risques n'étant jamais nuls.

Une parfaite connaissance de la mer

"La plus musclée des interventions que nous ayons eu à faire, c'était en hiver", explique Michel Bonin, patron de la vedette La Talmondaise. "La vedette des Sables était indisponible et le CROSS nous a demandé de sortir pour remorquer un voilier qui venait de casser son gouvernail. Il était 22h00, la mer était forte avec des creux de cinq mètres, aucune visibilité et une pluie qui fouette le visage. Il fallait se rendre au nord des Sables et remorquer le voilier à Port Olona. Nous sommes arrivés à deux heures du matin". C'est justement pour rester constamment à un excellent niveau dans les moments difficiles que les sauve-



Une centaine de permanents et bénévoles assure la sécurité le long des côtes vendéennes.

teurs en mer bénéficient d'une formation continue aux gestes de premiers secours ou de réanimation. Si Monsieur Tout le Monde peut s'engager dans cette activité, à condition d'avoir suivi la formation adéquate, les sauveteurs en mer sont, pour la plupart, essentiellement issus du milieu marin ou des professions de la mer : pêche, Marine Marchande, Marine Nationale, Douanes, Affaires Maritimes... Leur connaissance de la mer est donc souvent parfaite. C'est justement le cas de Stéphane,

ancien marin pêcheur reconverti depuis peu en patron de navire à passagers. "Je n'ai jamais cherché à savoir pourquoi j'avais décidé de devenir sauveteur. Cela m'a semblé complètement naturel. Je sais, en tant qu'ancien pêcheur, que si j'avais été un jour dans la détresse, j'aurais été content que quelques gars compétents viennent me récupérer. Et puis, les gens de mon équipage sont mes amis, c'est un moyen de me mettre au service de la population dans des conditions conviviales".

Plan départemental haut débit Du très haut débit sécurisé sur tout le département

L'un des avantages du plan d'accès au haut débit du Conseil Général est qu'il s'adapte à tous les usages d'Internet, ceux des professionnels comme des particuliers.

L'installation du haut débit partout en Vendée continue son avancée et les opérateurs retenus par le Conseil Général poursuivent l'installation de leurs réseaux. France Telecom connectera ainsi au cours de l'été une vingtaine de communes (cf encadré).

Très haut débit pour les Ajoncs

Le plan départemental mis en place par le Conseil Général permettra à tous les Vendéens de bénéficier du haut débit, et s'adapte aux besoins de chacun. Les entreprises auront ainsi la possibilité d'avoir accès à des connexions ultra-rapides, capables de transmettre en un temps record des

fichiers volumineux, et ce en toute sécurité. La technologie Wi-Max en particulier permet de répondre à cet usage professionnel d'Internet en transmettant les données via des ondes radios captées par des antennes ; elle sera installée par Altitude Telecom sur tout le département. Dès la fin de l'année 2004, la zone des Ajoncs à La Roche-sur-Yon sera ainsi raccordée à du très haut débit, jusqu'à 10 Mégabits sécurisés, afin de satisfaire les besoins de toutes les entreprises présentes sur la zone. De plus,

l'opérateur 9Telecom couvrira l'ensemble de cette zone d'activités en Wi-fi (technologie similaire au Wi-Max mais dont les antennes ont un rayon d'action moins développé), ce qui permettra d'offrir une réelle concurrence sur les prix et les services.

Les besoins des Yonnais satisfaits

Cette couverture complètera d'ailleurs les offres faites à tous les Yonnais qui, à des prix très attractifs

(à partir de 15 euros par mois) auront à leur disposition des possibilités de connexions comparables à celles des plus grandes capitales

européennes. "Etudié avec soin par le Conseil Général et les trois opérateurs chargés de couvrir La Roche-sur-Yon, le raccordement du chef-lieu vendéen répond à tous les cas de figure envisageables, alignant une gamme de technologies assez complémentaires pour autoriser tous les types d'usage", commente Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général. On peut, dans ces conditions, s'étonner que la mairie de La Roche-sur-Yon persiste à lancer un projet totalement inutile, puisqu'il n'offrira aucune prestation supplé-



Trois opérateurs combleront tous les besoins en haut débit de La Roche.

mentaire pour les Yonnais. Un projet qui, dès lors, présente toutes les caractéristiques d'un gaspillage d'argent public.

Les communes connectées en juillet-août

Nieul-le-Dolent, Le Tablier, Nesmy, Saint Florent-des-Bois et Saint Denis-la-Chevassé, Aubigny, Beauvou, Bournezeau, Chauché, Dompierre, La Boissière des Landes, la Chaize, La Verrie, Le Bernard, Les Lucs-sur-Boulogne, L'Herbergement, Longeville-sur-Mer, Rocheservière, St André Treize-Voies, St Hilaire-la-Forêt, St Sulpice-le-Verdon.

Renseignements : www.vendee.fr

Marais poitevin Les embarcadères parés pour la saison

Plus discret que les grandes plages qui bordent la côte vendéenne, plus calme que les grands sites touristiques qui rivalisent d'affluence, le Marais poitevin offre un univers de fraîcheur et de sérénité incomparables. Pour permettre aux visiteurs de découvrir, au fil de l'eau, les mystères dissimulés des canaux du sud Vendée, le Conseil Général participe à l'aménagement des embarcadères, points de départ des nombreuses balades en barques proposées. D'ores et déjà, les communes de Maillezais, Damvix, Benet, Vix et Le Mazeau offrent un site de mouillage remis à neuf, avec des améliorations apportées aux cales, aux quais, aux escaliers d'accès et aux berges. A vos rames !



Grand jeu AIPPV- Vendée Globe

Acheter des produits vendéens pourrait bien vous rapporter gros ! Depuis quelques semaines, en effet, l'AIPPV a lancé un grand jeu-concours dans toute la France qui permettra de gagner dix week-ends pour quatre personnes aux Sables -

d'Olonnes pour le grand départ du Vendée Globe le 7 novembre prochain. Le lot comprend un hébergement de deux nuits, une visite des pontons et du village, un repas gastronomique et le suivi du départ en bateau croisière. Pour participer, il suffit simplement d'être vigilant en faisant ses courses et de repérer les quelques 8 millions de produits sur lesquels figure le sticker du concours et de suivre les indications données. Le tirage au sort aura lieu le 4 octobre prochain : bonne chance !

Gagnez 10 Week-Ends
au départ du **Vendée Globe**
7 Nov. 2004
+ 500 autres lots

avec les produits de vendée

L'Europe à l'école du tourisme culturel vendéen

"C'est magnifique. En Italie où nous possédons tant de monuments somptueux, il est rare de trouver des sites aussi bien mis en valeur." Le visiteur qui fait ainsi l'éloge du Logis de la Chabotterie n'est pourtant pas un néophyte en matière culturelle. Il fait partie de la délégation des professionnels du tourisme italien, venue en compagnie de groupes espagnols et anglais visiter les sites culturels vendéens. L'objet de leur séjour : comprendre pourquoi la Vendée est à ce point devenue une référence internationale dans le domaine de la valorisation du patrimoine. Le savoir-faire vendéen est d'ailleurs à ce point réputé que le département a été prié de collaborer à



un programme européen d'échanges culturels. Le projet prévoit notamment d'étudier la meilleure manière de familiariser les jeunes générations avec leur histoire. Une thématique chère à la Vendée qui, en lançant l'école départementale du patrimoine, a permis à plus de 30 000 enfants d'être initiés à l'architecture, aux coutumes et aux métiers d'autrefois. Ce séjour devrait d'ailleurs être, dès la rentrée, suivi d'un voyage de jeunes Anglais, puis l'an prochain par des scolaires espagnols.

Tourisme culturel

Quand la Vendée ouvre ses portes et livre ses secrets

En Vendée, une soixantaine de sites culturels et naturels constitue une offre touristique de plus en plus active. Un réseau qui ne cesse de se renforcer pour la plus grande renommée de la Vendée.

L'une des facettes les plus colorées du tourisme en Vendée participe pleinement à l'image culturelle du département. Il s'agit du réseau des sites touristiques créé en 2000 par le Comité Départemental du Tourisme

de la Vendée, qui drainent chaque été des flots de visiteurs séduits par le patrimoine, les paysages, l'art de vivre et les activités de loisirs d'un département qui sait, mieux que tout autre, mettre en valeur ses atouts dans des présentations vivantes. Pour les sites eux-mêmes, ce réseau est un atout en matière de promotion : plus de 400 points d'information sur la Vendée facilitent leur visibilité et augmentent leur zone de chalandise. Pour les visiteurs enfin, le réseau des sites

touristiques est un choix multiple de visites, de loisirs et de possibilité de circuits et d'activités sur tout le département. Car la véritable force de ce réseau, auquel appartiennent autant les sites privés que publics, disséminés aux quatre coins de la Vendée, passe par sa diversité et sa complémentarité. Plus d'une soixantaine de sites offrent en effet un panel riche et varié de visites, d'activités, de thématiques propres à satisfaire toutes les curiosités, toutes les sensibilités.

amateurs de nature, les jardins, celui des Olfactives ou le Potager extraordinaire, les parcs animaliers comme le Zoo des Sables d'Olonne ou l'île aux Papillons à la Guérinière, les espaces naturels avec la Folie de Finfarine et la réserve naturelle de Saint-Denis du Payré, sans compter



Vendée Miniature à Brétignolles sur Mer : un bel exemple de l'originalité des sites en Vendée.

Les sites touristiques vendéens en un coup d'oeil

Le Comité Départemental du Tourisme de la Vendée propose à tous les visiteurs de découvrir d'un seul coup d'oeil la soixantaine de sites touristiques à visiter dans le département. Recensés à travers 47 fiches détaillées, ils sont présentés sur 400 points de diffusion sur toute la Vendée (Offices de tourisme, sites touristiques, campings, hôtels...). En outre, ils bénéficient tous d'une valorisation complémentaire sur le site internet du CDT, www.vendee-tourisme.com.

Un véritable tour de la Vendée

Les châteaux de Terre-Neuve ou de Saint-Mesmin, les monuments religieux dont l'Abbaye de l'île Chauvet, les moulins de Châteauneuf et de Rambourg, sans oublier les nombreux musées et écomusées, constituent par exemple un excellent moyen d'approcher l'histoire vendéenne. Pour les

les sites de loisirs et de découverte comme les labyrinthes de Brétignolles et Vendrennes, le museum du coquillage ou encore la formidable collection de voitures du musée automobile, permettent de goûter aux charmes multiples de la Vendée. "Constitués en un réseau diversifié et attrayant (cf encadré), ces sites sont par ailleurs l'un des symboles de la

capacité des Vendéens à prendre en main le développement de leur département. Lancés pour la plupart à l'initiative de particuliers ou d'associations, ces jalons d'un circuit touristique constituent autant de pivots indispensables à l'économie touristique vendéenne" commente le Président du Comité Départemental du Tourisme de la Vendée, Joël Sarlot.

Médicatlantique

Leader du lit médical

Médicatlantique, implanté à Saint Paul-Mont-Penit, est un concepteur-fabricant de mobilier médical. 180 Vendéens travaillent dans cette entreprise qui exporte sa production jusque sur le marché nord Américain.



sons de développer ce qui sera le premier fauteuil releveur de dialyse". Et si le bureau d'études ne manque pas d'idées, les ateliers bois, métallurgie ou montage ne manquent pas de moyens ! "Depuis 2000, nous avons deux machines outils Lasers Tubes qui assurent l'usinage complet des tubes : découpage, perçage, fraisage... Il n'en existe que sept comme celles-là en France", se vante le PDG. Et il peut être fier de son entreprise qui garde le cap.

C'est à la sortie de Saint Paul Mont Penit, dans le canton de Palluau, que se trouve le premier concepteur et fabricant français de lits d'hospitalisation à domicile. Fondée en 1979 l'entreprise familiale compte aujourd'hui 180 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros. "Lève-patients, tables à manger au lit, chariots douche, lits pour cliniques ou ensembles de meubles de pédiatrie... Nous proposons aujourd'hui 135 références à la pointe du progrès, qui s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux collectivités ou aux cabinets", explique Yannick Cougnaud, PDG de l'entreprise.

Un nouveau bâtiment en novembre

Meilleur indicateur ? L'emploi. Cette année, Médicatlantique a déjà recruté 10 nouveaux salariés et compte doubler ce chiffre avant septembre. Et l'année prochaine, avec la construction d'un nouveau bâtiment de 2 000 m² (pour novembre), Yannick Cougnaud prévoit de recruter encore 20 employés. "On a pensé à déménager, il y a quelques années. Mais nos bâtiments s'étendent sur 11 000 m² et nos machines deviennent très difficiles à déplacer. De toute manière, on est bien ici, et il était hors de question d'aller entreprendre ailleurs qu'en Vendée où la main d'œuvre est d'excellente qualité."

De la conception à la commercialisation

Médicatlantique maîtrise toute la chaîne, de la conception à la commercialisation jusqu'au Canada ou en Angleterre et en Espagne où la société est en cours d'implantation... "Le Ministère de la Santé nous impose un cahier des charges précis. Une fois que l'on a respecté ces obligations, on commence à innover. C'est ainsi que nous finis-



Médicatlantique embauchera trente nouveaux salariés d'ici 2005.

Vendéopôle des Essarts

Vers le millième emploi !



C'est officiel, le vendéopôle du Pays des Essarts s'appête à enregistrer son millième emploi !

En effet, ce parc d'activités qui atteindra à terme une superficie de soixante hectares, jouit d'une position particulièrement stratégique, au cœur des régions de l'arc atlantique et à l'intersection de deux autoroutes, et ne cesse de s'agrandir.

Après son ouverture en 1992, sa

première tranche de 148 000 m² est déjà entièrement remplie et accueille aujourd'hui huit entreprises avec entre autres le maroquinier Louis Vuitton, ou encore Belem, sous-traitant du groupe Bénéteau. Déjà, de nouvelles entreprises viennent frapper à sa porte et sont en passe d'intégrer ce parc d'activités particulièrement dynamique. "Une marque de bonne santé pour ce vendéopôle qui attire de plus en plus les entreprises extérieures au département et qui verra sa deuxième tranche ouverte à la commercialisation dans les tous prochains mois", annonce Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion.

Pêche au thon rouge

L'augmentation des quotas devient vitale

Déjà interdits de filets maillants dérivants, les marins pêcheurs vendéens ont de plus en plus de mal à ramener du thon blanc, du fait du réchauffement des eaux et de nouvelles techniques de pêche encore expérimentales. C'est pourquoi Philippe de Villiers a demandé au Premier Ministre d'intervenir pour que les pêcheurs de l'île d'Yeu puissent compenser cette perte par une autorisation de pêcher 1 000 tonnes de thon rouge. De l'autorisation de Bruxelles dépend le maintien de dizaines d'emplois.



Un bateau adaptable à tous les handicaps

Quand l'union fait la force

Un prototype hors du commun vient de voir le jour en Vendée : un bateau adapté à tous les types de handicaps.

"Il existe aujourd'hui de nombreux loisirs pour les personnes paraplégiques", explique André Buchou, Président de l'association du centre de rééducation "La Villa Notre Dame". "On a déjà vu des personnes aveugles ou en fauteuil roulant jouant au tennis ou au ping-pong... Mais il n'existait rien pour les personnes tétraplégiques. J'ai donc eu l'idée de créer un bateau qui leur soit accessible".

18 mois de travail

Evidemment, un tel défi ne se relève pas seul, et André Buchou a vite trouvé l'équipe qu'il lui fallait. Une cinquantaine de Géo Trouvetou, tous bénévoles, médecins, ingénieurs ou techniciens, fut donc réunie pour travailler autour de ce projet génial. A tâtons, pendant 18 mois, l'équipe construit,

imagine, défait, change d'idée, recommence... jusqu'à obtenir l'embarcation parfaite, celle qui permettra à une personne handicapée accompagnée



d'une autre valide de traverser l'océan, en relais, le 18 juillet prochain, de l'île d'Yeu jusqu'à Saint Gilles, devant une foule de spectateurs. Voilà donc qui est fait. Et bien fait. Que l'on ait perdu l'usage d'un bras, d'une jambe, que l'on soit petit, grand, gaucher ou droitier, ce bateau s'adapte à tout type de handicap. "C'est justement ce que nous voulions réussir", explique Aurélie Blanchard, coordinatrice du projet. "Il fallait que ce bateau soit à la portée de chacun, et c'est un succès : il suffit de régler les poignées et les pédales pour l'adapter à toutes les situations de

handicap." Léger, facilement manoeuvrable et totalement insubmersible, ce catamaran à propulsion musculaire de cinq mètres est mû grâce à un système de deux pâles qui, lorsqu'elles sont actionnées par le pied ou le bras, décrivent dans l'eau un mouvement de godille et font avancer le bateau. Les huit personnes handicapées qui participeront à la traversée ont d'ores et déjà été sélectionnées. Mais l'histoire ne devra pas s'arrêter là : ce prototype unique en son genre pourra être repris par tous ceux que l'aventure aura séduits... Avis aux amateurs !

Vendée Globe La sécurité nommée maîtresse de bord

L'avis de course du Vendée Globe vient d'être publié. Ce nouveau règlement de la solitaire fixe comme priorité la sécurité des concurrents.

Nouveau logo
Le Vendée Globe dans le vent



Le nouveau logo officiel du Vendée Globe vient d'être adopté. La conception en a été confiée à Carré Noir, l'une des deux plus grandes agences françaises spécialisées dans le domaine. La symbolique de la mer, avec un visuel représentant un spi gonflé, et le dynamisme de la couleur rouge ont été associés, pour un logo volontairement simplifié pour être immédiatement reconnaissable.

On peut organiser la course nautique la plus difficile au monde sans pour autant négliger la prudence. C'est ce que viennent de prouver les organisateurs du Vendée Globe, en publiant un avis de course qui donne la priorité aux règles de sécurité.

L'avis de course rédigé en collaboration avec les skippers

"Ce règlement a d'ailleurs été largement rédigé en concertation avec les marins eux-mêmes via leur association, l'IMOCA, et la Fédération Française de Voile, en vertu de cette évidence : l'approbation de ces règles par les skippers est d'autant plus incontournable que ces derniers sont, à bord et spécialement dans le grand sud désertique, les seuls garants de leur sécurité", constate Philippe de Villiers. "Et c'est notamment pourquoi il a été finalement décidé de ne pas admettre les 50 pieds à concourir", renchérit Gérard Faugeron,

conseiller général des Sables-d'Olonne. "Cela devrait permettre d'éviter que de petits bateaux moins rapides se retrouvent isolés, éloignés des autres navires susceptibles de les secourir en cas de problème". Par ailleurs, tous les skippers qui prendront le départ le 7 novembre seront des marins familiers des grandes courses au large : pour participer, il faut avoir couru au moins une transocéanique dans les quatre dernières années, qui plus est sur le bateau utilisé. Si cette seconde condition n'est pas remplie, les skippers doivent réaliser sur le bateau inscrit un parcours en solitaire d'au moins 2 500 milles, sans mouiller ni entrer dans un port.

Une assurance vie pour chaque concurrent

Pour permettre de rester en contact continu avec les marins, chaque bateau doit être muni d'un équipement de communication spé-



Seul maître à bord, le skipper est également le premier garant de sa sécurité en mer.

cialement réservé aux organisateurs. Ceux-ci pourront ainsi entrer en contact à tout moment avec le marin, sans risque que la ligne soit

déjà occupée. Chaque concurrent bénéficiera enfin d'une assurance vie, financée à 75% par la SEM Vendée.

Economies d'eau Conseils pour éviter la panne sèche

Même si les ressources d'eau ne manquent pas en Vendée, 80% des prélèvements ont lieu entre mai et septembre. D'où le risque de pénuries ponctuelles, notamment lors d'étés chauds et secs comme celui de l'an dernier. Si de nombreuses solutions techniques existent et sont mises en œuvre pour pallier cette carence, il n'en reste pas moins que les petites économies, multipliées à l'échelle d'une population, peuvent suffire à éviter la panne sèche ! En voici quelques exemples très pratiques :

- ◆ Bien refermer les robinets après usage ;
- ◆ Privilégier les douches plutôt que les bains ;
- ◆ Réparer rapidement les fuites ;
- ◆ Faire fonctionner les machines à

laver le linge et la vaisselle complètement chargées ;

- ◆ Arroser les potagers entre 20h00 et 5h00 ;
- ◆ Choisir l'arrosoir plutôt que le jet pour les plantes en pots et les petits massifs ;
- ◆ Utiliser des nettoyeurs à haute pression pour le lavage des grandes surfaces.



En deux mots

La queue et les deux oreilles pour Bruno Forget

Le meilleur apprenti boucher de France est un Vendéen, âgé de dix-sept ans. Bruno Forget, apprenti à Challans, a été sacré à Clermont-Ferrand, au terme d'une lutte au couteau de plus de six heures contre des pièces de boeuf, d'agneau et de veau. Cette récompense conforte la vigueur de l'artisanat vendéen et démontre toute l'excellence de la formation par apprentissage, spécialité vendéenne s'il en est.

2x2 voies : ouverture de La Garnache/Machecoul

Cet été, les échanges entre la Loire-Atlantique et la Vendée vont être facilités grâce à l'ouverture d'un nouveau tronçon de 2x2 voies entre La Garnache et Machecoul. Un nouveau pas franchi vers le désenclavement de la Vendée et une aubaine pour les nombreux touristes qui sillonnent le littoral atlantique. En 2006, le raccordement en 2x2 voies de la Vendée à la Loire-Atlantique sera totalement achevé.

Pour une transmission d'entreprise réussie

A ceux qui envisagent de céder ou de reprendre une entreprise, l'école des Managers ouvre ses portes. Ouverte de septembre à juillet, cette formation donne les bases de management, comptabilité, action commerciale nécessaires à tout entrepreneur, et suit l'entrée progressive du futur chef d'entreprise dans la société à reprendre. Contacts à la CCI au 02 51 45 32 00, ecole@vendee.cci.fr

Qualité des eaux de baignade Tout savoir sur www.vendee.fr

Cet été, les baigneurs pourront connaître la qualité de l'eau de mer sur Internet. Un service estival déjà apprécié l'an dernier, qui atteste de la qualité des plages vendéennes.

Dans un département aussi côtier que la Vendée, été se conjugue forcément avec baignade. "Afin de proposer un service de

font l'objet de recherches de bactéries caractéristiques de pollutions", explique Michel Dupont, conseiller général de Beauvoir.

11 pavillons bleus en Vendée

Suivant la concentration obtenue, l'eau de la plage est considérée comme étant de bonne, de moyenne ou de mauvaise qualité.

L'an dernier, sinon quelques plages souillées par le fioul du Prestige, la qualité des plages vendéennes était bonne. Cette année, la Vendée s'est déjà faite remarquer en obtenant onze pavillons bleus (9 plages et 2 ports) :



un record national ! Ces pavillons sont décernés en fonction de nombreux critères ajoutés à la qualité des eaux de baignade comme la gestion de l'eau, de l'environnement ou des déchets, l'information du public...

qualité aux nombreuses personnes en vacances sur le littoral, le Conseil Général et la DDASS proposent de les informer en continu sur la qualité des eaux de baignades. Ainsi chaque semaine, des prélèvements sont effectués sur soixante-neuf plages. Envoyés au laboratoire départemental agréé (le seul en Vendée), ces échantillons

Renseignements : <http://baignades.vendee.fr>

L'Observatoire Départemental de l'Eau

Le Conseil Général a récemment ouvert une nouvelle rubrique sur le site de l'Observatoire Départemental de l'Eau : l'annuaire de l'eau. Grâce à ce nouvel outil, tous les professionnels vendéens de l'eau sont identifiés avec leurs fonctions exactes. Ce nouveau service complète un panel d'informations, régulièrement mis à jour, fourni en actualités, cartes, bulletins ou documentations qui renseignent aussi bien le tout public que les professionnels : qualité de l'eau potable pour les consommateurs, propreté des eaux de rivières pour les pêcheurs, évolution des nappes pour les agriculteurs... Ce site est accessible via le portail du Conseil Général de Vendée.

Renseignements : www.vendee.fr

Historial de la Vendée Dans un an, l'ouverture

Les travaux de l'Historial, le futur musée de l'histoire de la Vendée, avancent à grands pas. Fin juillet, le bâtiment de 2 600 m2 sera totalement hors d'eau. Les promeneurs peuvent déjà contempler la silhouette qui, peu à peu, se dessine le long des rives de la Boulogne, à deux pas du Mémorial.

L'architecte a privilégié des salles



d'expositions hautes (6 mètres sous plafond) et une complète intégration dans le site. La végétalisation de la toiture ainsi que l'encaissement du bâtiment dans le terrain permettront à l'Historial de se fondre dans les prés environnants, laissés au naturel. Dès décembre prochain, les ouvriers laisseront la place aux muséographes, avant l'ouverture au public pour le début de l'été 2005.

Le Gaucho ne sévira plus en France

Déjà interdit pour le tournesol, l'insecticide Gaucho l'est désormais aussi



pour le maïs. Cette décision, prise fin mai par le Ministre de l'Agriculture, émane d'une concertation avec de nombreux scientifiques dont ceux de la Comtox, la commission d'études de la toxicité des produits phytosanitaires. Après l'interdiction du Régent TS en février, il s'agit d'une deuxième victoire pour les apiculteurs dont les cheptels étaient décimés par ces insecticides, également soupçonnés d'être nocifs pour la santé humaine.



Joseph Briand Le tour d'Europe en 100 jours !

100 jours à pédaler pour boucler le tour de l'Europe ! C'est le périple fou entrepris par le vendéen Joseph Briand. Rencontre avec un amoureux du vélo, assoiffé de liberté et de défis.

“J'ai vraiment l'impression d'être en vacances”, s'enthousiasme Joseph Briand... “Je suis à Athènes, il fait plus de 30°. Cet après-midi, je vais visiter l'Acropole. Demain je serai à Marathon puis je remonterai pour visiter les derniers monastères des Météores”. A l'entendre, Joseph Briand est un touriste banal. Et pourtant... “Je pédale huit heures par jour. J'ai déjà parcouru 6 000 kilomètres”. Car ce pharmacien des Herbiers s'est lancé comme défi de

réussir en 100 jours le tour complet à vélo de l'Europe. Jules Verne lui-même ne l'avait pas imaginé ! Crevaisons, chute, roue voilée...

Perdu à 2 000 mètres d'altitude

Le courageux sportif n'a pas été épargné. “Ma plus grosse frayeur a été en Espagne : je me suis perdu à 2 000 mètres d'altitude et ai du rester toute la nuit assis dans la neige. Je suçais des feuilles gelées pour boire. Un hélicoptère est venu me secourir le lendemain à 14 h 30”. Mais depuis, ça roule : Portugal, Corse, Sardaigne, Sicile, Italie... “Je traverse des régions magnifiques et visite les grands sites touristiques. Comme j'ai une grande activité physique, je mange beau-

coup et découvre largement la cuisine locale.” Bref, il n'est pas inquiet Joseph. Mais il sait que le trajet qu'il lui reste à parcourir est plein d'inconnus : “Les Fjords de Norvège, la Suède et la Finlande que je ne connais pas du tout, les Pays-Bas où il sera plus dur de trouver des hôtels et des restaurants, et, le pire, la casse de matériel toujours possible.”

Libre comme l'air

A 48 ans, ce père de quatre garçons a l'habitude d'aller au bout de ses passions. Né d'une famille d'agriculteurs, il s'est battu pour faire ses études de pharmacie à Nantes. C'est seulement à 18 ans qu'il aura son premier vélo. Là, le virus l'emporte en un rien de temps. “Je suis un battant, quand j'ai une idée, je vais jusqu'au bout”. Il court rapidement en compétition malgré son manque d'expérience et de pratique. “J'avais la volonté et des dispositions, mais l'ambiance de l'époque m'a vraiment déplu”. Il se rabat donc sur le club de Saint André-Treize-Voies avec lequel il s'entraîne tous les dimanches matin. Mais ses ambitions sont déjà ailleurs.

Déjà un tour de France

A 21 ans, il se lance dans son premier tour de France : un vélo, un



duvet, 150 francs et en route. Hélas, cette épopée courageuse prend fin dans les Pyrénées après 700 kilomètres : un coup de soleil paralyse totalement notre jeune téméraire. Qu'à cela ne tienne, il repart en 2000 pour une nouvelle boucle en solitaire : 4 220 kilomètres soit plus de 100 marathons ; “24 jours pleins de souvenirs fabuleux et de paysages grandioses” raconte-t-il. A chaque nouveau défi, sa famille le rejoint pour faire un bout de chemin. Mais Joseph ne craint pas la solitude : “Ce qui me plaît quand je roule seul, c'est que je vais à mon rythme et profite vraiment du paysage... Je suis libre de repousser mes limites en me respectant.” On entend la voix du poète résonner : “Ma liberté, toi qui m'a fait aimer même la solitude”...

Renseignements :
www.ante.net/eurobriand



Joseph Briand a entrepris son premier tour de France en solitaire à 21 ans.

La Roche / La Chaize Une 2x2 voies stratégique

La 2x2 voies entre La Roche et La Chaize vient d'ouvrir. Cet axe prolongera notamment l'A87, prévue pour arriver aux portes de La Roche début 2005.

La 2X2 voies entre La Chaize le Vicomte et La Roche-sur-Yon a ouvert à la circulation fin juin : 7 kilomètres de quatre voies, 7 ponts ou tunnels, deux échangeurs complets... mais aussi un tracé enterré

sur plus de 50% de l'itinéraire, des revêtements drainant peu bruyants, 15 hectares de talus bientôt gazonnés et 38 000 arbustes plantés. En bref, une route nouvelle génération qui privilégie aussi bien la fluidité que la sécurité et l'esthétique.

Le prolongement de l'A87

Il faut dire que l'ouverture de ce “barreau” entre l'échangeur de la



Folie à la sortie de La Chaize et le giratoire de la Courtaisière est extrêmement stratégique. En plus de désengorger l'une des entrées de La Roche, cette 2X2 voies va pro-

longer dans un premier temps l'A87, qui arrivera à sa hauteur en février 2005. Les usagers pourront ainsi rejoindre directement le contournement nord du chef-lieu de la Vendée (liaison avec Nantes ou la côte), ou entrer dans La Roche par le sud et l'est. C'est en 2008 que l'autoroute sera prolongée jusqu'à la route des Sables grâce au contournement sud de La Roche.

Les recettes vendéennes de Tante Aline

Les Editions Ouest-France viennent de publier un livre rassemblant les alléchantes recettes vendéennes de Tante Aline. Une mine d'or pour réussir à préparer les plats traditionnels du terroir vendéen : Amuse ballots, lapins, poissons d'eau douce, coquillages, terrines, desserts ou entremets, ce livre nous dit tout sur tout et rassemble les secrets d'un fin cordon bleu qui transmet oralement ou par écrit à sa famille son savoir-faire culinaire, avant d'en faire profiter tous les Vendéens...



Les recettes vendéennes de Tante Aline aux Editions Ouest-France

Napoléon et les Vendéens Un témoignage d'époque

Rédigé à partir du précieux journal inédit du révolutionnaire Mercier du Rocher, l'ouvrage *Napoléon et les Vendéens*, récemment publié par le Centre Vendéen de Recherches Historiques, constitue une chronique mordante et drôle des mœurs dépravées de la bourgeoisie fontenaisienne sous Napoléon. Mais ce livre nous présente également les tribulations de la pacification vendéenne : tandis que certains tentent de sauver le catholicisme en le détachant de l'Ancien Régime, Napoléon décide de faire de La Roche-sur-Yon sa nouvelle préfecture en plein cœur de la Vendée... Une lecture passionnante, plus que jamais d'actualité à l'heure où la Vendée célèbre le bicentenaire de l'avènement de l'empire.



Napoléon et les Vendéens
CVRH, 22€

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Eau potable : toutes les solutions doivent être envisagées

Le Conseil Général est particulièrement vigilant sur la question des ressources en eau potable. C'est pourquoi l'Assemblée départementale a décidé de soutenir activement le travail du syndicat départemental, qui est chargé par les communes de Vendée d'approvisionner le département en eau potable. De nombreux travaux, auxquels le Conseil Général participe cette année à hauteur de 183 000 euros, sont ainsi menés pour trouver de nouvelles ressources en eaux souterraines. Ces recherches sont mises en oeuvre dans le nord-ouest vendéen, par exemple dans la périphérie de Challans, mais aussi dans les secteurs proches de La Roche sur Yon. Mais dans un domaine aussi vital, aucune solution n'est à écarter d'emblée et la question de l'eau est un sujet qu'il faut penser à long terme. Dans le cas où les recherches sur les eaux souterraines ne suffiraient pas, il convient d'imaginer d'autres solutions, qui passent notamment par la création possible de nouveaux barrages. Des études de faisabilité menées sur l'Auzance et la Vie sont donc actuellement conduites par le syndicat départemental, qui devrait rendre ses conclusions d'ici quelques mois. L'alimentation en eau potable de la Vendée est cruciale, bien sûr pour les besoins de la population (qui croît chaque été dans des proportions considérables), mais aussi pour la santé publique. En effet, un réseau qui ne serait pas constamment sous pression, c'est-à-dire qui serait sous-alimenté, entraînerait des risques de contamination de l'eau. Voilà pourquoi il serait déraisonnable de trancher de manière abrupte et précipitée. Dans ce domaine, la démarche scientifique, qui est celle du syndicat départemental chargé d'explorer toutes les pistes possibles, est la seule capable d'aboutir à une solution qui garantira à la Vendée assez d'eau potable pour les années à venir.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Le Département doit intensifier ses recherches en eaux souterraines !

Sans surprise, la canicule 2003 a été l'occasion de relancer l'idée de deux barrages en Vendée, sur l'Auzance et la Vie. Or, les ressources en eau en Vendée sont suffisantes. Celle-ci compte déjà 11 barrages (inédit en France) qui représentent 50M de m3 d'eau et en distribuent 45 (nous en "exportons" d'ailleurs vers la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres, notamment). Le dernier barrage créé (La Bultière), a coûté à la collectivité plus de 200 M FRF et est considéré comme une erreur économique et écologique. Dans de nombreux pays, y compris en France, on juge l'ère des barrages révolue. Par ailleurs, le Conseil d'Etat vient d'annuler la Déclaration d'Utilité Publique du barrage sur la Trézence (17). Les eaux de surface représentent plus de 90% de la ressource en Vendée, contre à peine 10% pour les eaux souterraines. Il faut développer ces dernières, sachant qu'il existe des gisements d'eau estimés à 600 Millions M3 d'eau en Vendée par le BRGM, sous le socle de la Roche/Yon (qui va jusqu'à St Vincent sur Graon). Alors, utilisons cette ressource ! L'eau de surface nécessite davantage de traitement pour la rendre potable (souvenons-nous de l'été 2003 pendant lequel la consommation d'eau de plusieurs barrages a été déconseillée en raison d'un taux excessif de nitrates). L'eau est un bien précieux, un des enjeux du 21e siècle. L'économiser est un geste civique qui nous concerne tous (particuliers, professionnels, agriculteurs, collectivités, touristes...). Il faut savoir que le barrage sur la Trézence aurait coûté à la collectivité 67 M d'Euros (hors frais de fonctionnement), tandis que par captages souterrains, pour la même quantité d'eau livrée, cela revient à environ 17,6 M d'Euros suivant le terrain, soit 4 fois moins. L'eau est un bien public, il importe que la collectivité mette tout en oeuvre pour racheter les eaux de source et ne pas les laisser partir au privé comme cela a déjà été le cas. Les vendéens ont tout à gagner à une gestion saine et transparente de l'eau, deuxième département de France pour la cherté ! Une véritable politique de recherche en eaux souterraines en Vendée doit être mise en place d'urgence !

Drogue au volant Tolérance zéro en Vendée

La Vendée a récemment été le théâtre de la première grande opération de dépistage de la drogue au volant organisée en France. Il s'agissait de l'application de la loi qui réprime désormais la conduite après usage de stupéfiants. Le dédicé : la mort en 2001 d'une petite fille, victime d'un automobiliste sous l'emprise de cannabis. Elle s'appelait "Marilou" ; la loi porte son nom.

Nuit de la Saint Sylvestre 2001, sur une route de l'Oise à trois heures du matin. Nadine et Philippe Poinot rentrent d'un réveillon passé en famille. A l'arrière de leur voiture, leur petite fille de neuf ans, Marilou, s'est endormie. Soudain, la voiture d'en face change brusquement de voie. Le choc est frontal, les deux voitures projetées l'une contre l'autre, à pleine vitesse. Nadine et Philippe s'en tirent avec

quelques contusions, mais Marilou est tuée sur le coup. L'enquête démontrera plus tard que les trois jeunes qui ont provoqué l'accident venaient de consommer du cannabis. Or la loi française ne prévoit rien dans ce cas : les responsables ne seront pas poursuivis.

La loi « Marilou »

Révolté, animé par le sentiment confus que les victimes ne sont pas du bon côté, le couple crée l'association Marilou. L'objectif : que l'usage des drogues au volant soit pénalement réprimé, au même titre que l'alcool. Le 3 février 2003, la loi dite "Marilou" est votée. Désormais, les conducteurs arrêtés sous l'emprise de stupéfiants seront passibles d'un retrait de quatre points de permis, d'une peine d'emprisonnement de deux ans et de 4 500 euros d'amende. Il reste à

veiller au respect de la législation, et à convaincre les consommateurs (56% des jeunes de 19 ans ont fumé du cannabis) des conséquences dramatiques de leurs actes. Inlassablement, Nadine et Philippe sillonnent donc la France, visitant les établissements scolaires, apportant leurs conseils aux forces de l'ordre chargées d'appliquer la loi.

La Vendée en pointe contre la drogue au volant

Le week-end de la Pentecôte, ils étaient en Vendée, pour animer une conférence au lycée Richelieu et assister à la première grande opération de dépistage menée en France.



Sipa gendarmerie

La conduite sous l'emprise de drogue est passible de 4 500 euros d'amende et de 2 ans de prison.

Une initiative organisée par la Préfecture de Vendée, particulièrement vigilante sur le sujet selon les dires de l'association. Résultats : sur trente dépistages pratiqués, dix-neuf se sont révélés positifs, susceptibles après vérification d'entraîner une condamnation.

En France, mille personnes, contre deux mille pour l'alcool, meurent chaque année sur les routes des suites

de cette combinaison fatale de la drogue et de la conduite. Parmi celles-ci, combien de Marilou ? Combien de victimes innocentes d'un discours encore trop indulgent sur les méfaits du cannabis ? La Vendée, en tout cas, ne négligera rien pour que ses routes soient plus sûres qu'ailleurs. Elle compte bien, cet été et dans les prochains mois, multiplier ces opérations de dépistage à grande échelle.

Dépistage de la drogue au volant Mode d'emploi

Trois étapes sont suivies pour dépister un automobiliste sous l'emprise de drogue.

1) Un examen de l'état physique et psychologique du conducteur est pratiqué. La dilatation de la pupille, la difficulté à répondre à des questions simples ou une perte de la mémoire immédiate sont autant de signes d'une consommation de drogue.



Sipa gendarmerie

2) Dans ce cas, l'automobiliste est invité à procéder à un dépistage urinaire, dans un véhicule médical stationné à proximité. Un médecin réquisitionné est présent. Ce test permet en quelques minutes de détecter la présence de stu-

péfiants, mais n'indique ni l'heure de la prise de drogue ni la quantité de substance dangereuse présente.

3) C'est pourquoi, en cas de test urinaire positif, il est procédé, toujours à bord du véhicule, à une prise de sang qui indiquera à quel moment a été prise la quantité de drogue. Les résultats sont envoyés à un laboratoire. Une fois ceux-ci connus, la procédure judiciaire peut, ou non, être enclenchée.

Colonel J.M.Loubes, chef du groupement de gendarmerie de Vendée : "Les gens doivent prendre conscience qu'ils sont responsables de leurs actes"

Vous avez récemment lancé en Vendée une grande opération de dépistage de stupéfiants chez les conducteurs : quels sont vos objectifs ?

Toutes ces actions sont coordonnées par la Gendarmerie, sous l'égide de la Préfecture, mais aussi par la douane et les polices municipales. Il y a en Vendée une volonté commune de contrer ce fléau : les jeunes qui consomment ces stupéfiants détruisent leur santé, destructent leur vie à petit feu et sont des dangers vivants quand ils prennent la route après avoir fumé leur joint. Notre démarche est répressive, c'est un fait, et une volonté de notre part. Mais elle est surtout éducative. La seule chose que nous voulons, c'est que les gens prennent conscience qu'ils sont responsables de leurs actes. Et donc de leurs conséquences.

Au-delà de la punition, c'est surtout sur la prévention que vous souhaitez insister ?

Effectivement. Même si un grand nombre de personnes que nous dépistons positives à ces tests sont de mauvaise foi en affirmant qu'elles ne pensent pas être dangereuses en prenant le volant sous l'effet du cannabis, je pense quand même que l'information autour de tout ça n'est pas suffisante. Il est donc impératif de communiquer autour de la consommation de drogue au volant. D'une part parce que c'est dangereux, d'autre part parce que c'est interdit, et il n'y a pas à tergiverser. Celui qui se drogue, que ce soit en fumant un pétard ou en prenant une ligne de cocaïne est un hors la loi. Et il doit être sanctionné. Et même si l'on découvre lors d'un contrôle qu'il a fumé un joint



il y a plusieurs jours et qu'il n'est pas un danger sur la route, il passera quand même devant un délégué du procureur et paiera son amende. C'est la loi, et on ne doit pas aller contre elle. Les chiffres rassurants que nous enregistrons sur la sécurité routière en Vendée depuis que nous avons durci les contrôles nous montrent d'ailleurs que notre action n'est pas vaine. Et cette opération sera d'ailleurs reconduite plusieurs fois cet été dans toute la Vendée.

Rencontre avec un médecin généraliste yonnais réquisitionné pour participer au dépistage

Quels effets le cannabis produit-il réellement sur celui qui en consomme ?



Les signes cliniques et somatiques sont très clairs : une personne qui a consommé du cannabis peut souffrir de forts maux de tête, sa fréquence cardiaque augmente notablement et elle sera sujette à une chute de tension importante. Par ailleurs, d'autres signes sont récurrents dans ces cas : irritations bronchiques, rougeurs et irritations des yeux, sécheresse de la bouche et rétention des urines. Et

bien évidemment, il y a des signes extérieurs qui ne trompent pas, comme l'état d'euphorie et la sensation de bien-être observée chez les consommateurs.

En quoi la consommation de cannabis est-elle dangereuse lorsque l'on doit prendre le volant de son véhicule ?

Les drogues, qu'on les appelle cannabis, amphétamines, cocaïne ou héroïne, sont toutes des substances psycho-actives qui, inexorablement, agissent sur le cerveau. La consommation de cannabis avant de conduire est donc extrêmement dangereuse puisqu'elle rallonge les temps de réaction, diminue ou détruit la capacité de

contrôle de la trajectoire, entraîne une mauvaise appréciation dans le temps et dans l'espace et détériore complètement les réflexes et les réactions en situation d'urgence. La consommation de cette drogue se solde en plus par d'importants troubles neurologiques, une perte de la mémoire, et même, quand la dose consommée est élevée, par de graves troubles psychomoteurs. Et tout ceci a été prouvé par des études expérimentales. Il va sans dire que l'association de l'alcool et du cannabis (ce qui est souvent le cas) majore gravement tous ces risques. Mais fort heureusement, on parvient à déceler ces substances nocives : dans les urines où les traces peuvent rester jusqu'à 20 jours après consommation, et dans

le sang (jusqu'à dix heures après consommation). Cette dernière analyse pointue permet de savoir si l'absorption de ces substances a été récente ou non.



Le test urinaire permet de détecter la prise de drogue jusqu'à 20 jours après consommation.

Les ravages du cannabis au volant

- ◆ 27% des conducteurs de moins de 27 ans (soit plus de 1 sur 4) impliqués dans un accident mortel ont fumé un ou plusieurs joints avant de prendre le volant
- ◆ Dans 25% des cas dépistés positifs au cannabis, l'alcoolémie est supérieure à 0,5 g/l de sang.
- ◆ On estime à 1 500 le nombre de jeunes, conducteurs ou passagers, qui meurent chaque année à cause de la drogue au volant.
- ◆ Un fumeur de cannabis a 2,5 fois plus de risques d'avoir un accident de la route qu'une personne qui n'en a pas consommé (coef porté à 4,8 quand le cannabis est associé à l'alcool).

Traitement des déchets ménagers Solution dans six mois

Le Conseil Général vient de lancer les études qui définiront la meilleure solution pour collecter et traiter les déchets ménagers. La constitution de ce plan d'action, menée en collaboration avec une commission consultative créée pour l'occasion, sera terminée fin décembre.

Six mois. C'est le temps que se donne le Conseil Général pour trouver une solution efficace à la collecte et au traitement des déchets ménagers. Et pour sortir enfin du blocage dans lequel se trouve aujourd'hui la Vendée. Après avoir annoncé en février dernier qu'elle prenait en charge le dossier, l'Assemblée départementale vient de créer sans perdre de temps une commission consultative chargée de l'épauler dans la constitution d'un plan départemental. Cette commission, présidée par

Simon Gerzeau, conseiller général de Fontenay-le-Comte, est chargée d'une triple mission : d'abord, dresser durant l'été un état des lieux de la situation, de la réglementation, et surtout des solutions techniques existantes, en recevant tous ceux qui veulent s'exprimer ; ensuite, définir à la rentrée plusieurs scénarii possibles en comparant leur coût, leur faisabilité technique et leur impact sur la santé et l'environnement; enfin, choisir la meilleure solution qui sera proposée aux élus chargés de valider la proposition.

Quatre principes d'action retenus

"Alors que les études viennent de démarrer, quatre principes d'action ont été définis, qui inspireront l'ensemble du plan. Le principe de responsabilité, qui implique que la



Le plan privilégiera le tri et le recyclage.

Vendée traite elle-même ses déchets sans recourir à l'exportation ; le principe de prévention, qui obligera à aller le plus loin possible dans la réduction en amont des déchets et dans les actions de tri et de recyclage; le principe de transparence, en menant un travail en concertation avec les collectivités, le syndicat Trivalis chargé de la mise en œuvre du plan, les associations et les professionnels du déchet ; enfin le principe de précaution, en étudiant,

en lien avec des experts, la fiabilité des solutions techniques et leurs implications sur l'environnement et la santé", explique Simon Gerzeau. C'est fin décembre, après ce travail d'élaboration dans lequel toutes les pistes seront explorées, que le Conseil Général proposera aux Vendéens le projet qui permettra de régler de manière efficace et durable la collecte et le traitement des déchets ménagers produits dans le département.

Collège Soljenitsyne Les travaux démarrent à Aizenay

Les travaux du collège Alexandre Soljenitsyne d'Aizenay viennent de commencer. La première pierre de ce futur établissement scolaire de 500 places a en effet été posée le 21 juin dernier. Construit pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires sur le nord-ouest vendéen et alléger ainsi les effectifs des collèges du littoral, ce collège sera fin prêt pour accueillir ses élèves dès la rentrée 2005.

Le collège Soljenitsyne est le troisième collège vendéen neuf à être construit par le Conseil Général.



Permanence des soins en Vendée 02 51 44 55 66 : consulter un médecin partout en Vendée

Pour tous ceux qui veulent joindre un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets, un numéro unique en Vendée est désormais disponible. Cette initiative est destinée à éviter que les appels d'urgence vitale vers le 15 ne soient freinés par des besoins mineurs.

Deuxième département touristique de France, la Vendée voit chaque été sa population progresser dans des proportions considérables.

Une véritable manne pour l'activité d'hébergement et de restauration, mais aussi un vrai casse-tête pour les professionnels de la santé, confrontés à une hausse brutale des demandes de soins. Le numéro d'urgence "15", notamment, est régulièrement saturé, pour des demandes trop souvent injustifiées : les estivants, qui connaissent rarement les médecins locaux, ont en effet le réflexe de composer les deux chiffres célèbres, valables partout en France. Résultat : les spécialistes de l'intervention d'urgence passent beaucoup de temps à régler des incidents mineurs, au détriment de cas souvent assez graves pour que le moindre retard tourne à la tragédie. Pour résoudre cette situation, les professionnels de la

santé vendéenne viennent de lancer une initiative sur l'ensemble du département, qui sera d'ailleurs reconduite après la saison.

Un Centre de Régulation pour les situations habituelles

Un numéro unique financé par le Conseil Général et aboutissant au "Centre de Régulation", est désormais à la disposition de tous ceux qui ont besoin de joindre un médecin. 24 heures sur 24, les professionnels à l'écoute conseillent leurs interlocuteurs et les mettent en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de garde le plus proche de leur domicile. Pour les urgences vitales, le "15" reste bien sûr valable, et déclenche une réponse immédiate et adaptée à la situation, en mobilisant, selon les cas, pompiers et ambulanciers.

Numéro du Centre de Régulation, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
02 51 44 55 66



Maisons d'accueil pour handicapés mentaux Des lieux d'apprentissage de l'autonomie

Les résidences Les Mimosas et Les Mésanges permettent à vingt handicapés mentaux yonnais de développer leur autonomie dans un environnement sécurisé, tout proche du CAT.

La maison, qui s'ouvre sur un grand jardin au cœur du quartier du Val D'Amboise à La Roche, a tout d'une habitation classique... Si ce n'est le nombre de ses chambres, un peu hors normes. Nous sommes à la résidence des Mésanges, qui accueille depuis quelques mois des adultes handicapés mentaux travaillant en CAT. En ouvrant cette structure, doublée d'une autre à La Brossardière, le Conseil Général, l'Office des HLM et l'Association de Gestion des Résidences (AGR) ont voulu proposer

une solution alternative aux grands établissements d'accueil, et aider ainsi les résidents à progresser en autonomie dans une ambiance familiale.

Des locataires responsabilisés

C'est pourquoi, aux Mésanges comme aux Mimosas, chacun des vingt occupants possède sa chambre, munie d'un coin cuisine et d'une salle de bains, pour laquelle il paye un loyer, qu'il meuble librement et qu'il est chargé d'entretenir. Bien entendu, cette responsabilisation ne signifie pas complète autonomie. Quatre personnes, dont les salaires sont financés par le Conseil Général, assurent donc dans chaque résidence une présence permanente pour veiller sur la santé et la sécu-



rité des locataires et encadrer les activités de loisirs organisées hors des temps de travail. "Adaptées à des adultes handicapés qui peuvent se prendre partiellement en charge, ces deux maisons constituent une solution intermédiaire originale entre domicile et institution. Elles contribuent à faciliter, le mieux possible, l'intégration du handicap dans notre société", se réjouit Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales.

Du matériel sportif pour chaque collège de Vendée

Le 23 juin dernier, les représentants de tous les collèges vendéens ont reçu, à l'IST, une dotation de matériel



sportif. Initiative originale de la Commission Sports du Conseil Général des Jeunes 2002/2003, cette dotation permettra aux collégiens vendéens de bénéficier entre autres, de nouveaux ballons de foot et de volley-ball, de raquettes de tennis et de badminton, de quilles et de balles de jonglage ainsi que du matériel de cirque.

Personnes handicapées Le buffet de la gare mis en scène

Dans la journée, il travaille aux espaces verts avec le CAT de Fontenay. Mais certains soirs, Daniel Grosnom entre dans la peau d'un bagagiste bossu qui, du haut des planches, délivre un message d'espérance : la différence n'est pas un obstacle et le handicap pas une condamnation. Posément, avec conviction, il récite un texte de Pagnol : "la bosse, c'est traître, ça vous prend par derrière...". Depuis deux ans, chaque été, quatorze personnes handicapées présentent la pièce intitulée *Buffet de la gare*, jouée de manière très professionnelle en dépit de la particularité des acteurs. Cet été la troupe se produira dans plusieurs communes de Vendée.



3 août : Les Châtelliers Châteaumur
5 août : Mouchamps
7 août : St Philbert du Pont Charrault
Renseignements : Mairies concernées

En deux mots

■ Rénovation complète du collège Les Colliberts

Dès la fin 2005, le Conseil Général entreprendra la rénovation complète du collège Les Colliberts à Saint Michel-en-l'Herm. Une extension permettra de supprimer les bâtiments préfabriqués et de créer une salle de sports. Le bâtiment d'externat sera quant à lui entièrement rénové et le préau agrandi pour ouvrir une cartablerie.

■ Colombophilie : sur les chapeaux d'ailes...

572 km en 9 h. L'auteur de cette performance est un pigeon de la société colombophile de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, qui devient ainsi champion de France de cette catégorie de vol particulier. Cette véritable petite fusée à plumes a rallié la Vendée depuis Lille à la moyenne de 62 Km à l'heure.

Sentiers Cyclables

380 kilomètres ouverts cet été en Vendée

Parce que la Vendée a toujours à cœur de soigner son environnement et de proposer un tourisme de qualité, elle est en passe de devenir le département le mieux desservi en sentiers cyclables. En selle pour un tour de Vendée qui vous fera découvrir, sur près de 400 kilomètres, les richesses variées de paysages uniques.

Passe-partout, universel, respectueux de l'environnement et de plus en plus recherché par les vacanciers, le vélo multiplie les avantages et est devenu un atout majeur pour un département touristique. "La Vendée, qui a toujours été une terre de cyclisme - organisation de courses nationales, accueil régulier du Tour de France, - a fait du vélo une de ses cartes maîtresses. Dès 1995, le Conseil Général s'est lancé dans de nombreuses réalisations qui placent aujourd'hui la Vendée en pôle position des départements français avec près de 400 kilomètres de sentiers cyclables, balisés et sécurisés, ouverts dans tout le département", précise Philippe de Villiers.

Mise en valeur et protection de la Vendée

Cet été, des vallons ombragés du bocage aux sentiers longeant les canaux du marais poitevin en passant par les plages et forêts de pins du littoral, la Vendée se dévoile donc à tous les amateurs de la petite reine. Et, pour que plaisir et côté pratique ne fassent qu'un, le Conseil Général développe de nombreux accès aux sites culturels et touristiques du département... Aller du camping à la plage ou de la maison au « musée du coin » sera désormais souvent possible en trois coups de pédales, évitant les bouchons qui font hurler les enfants et transpirer

les parents. Enfin pour la protection du paysage, ces pistes sont idéales puisqu'elles canalisent les flux et évitent que, faute d'infrastructures, des usagers fassent du vélo au milieu des dunes ou des forêts, détériorant ainsi un écosystème fragile.

La piste du haut bocage vient d'ouvrir...

Grande nouveauté de cette saison, la piste du haut-bocage, qui vient d'ouvrir pour le début des vacances. Empruntant pour la plus grande partie des routes secondaires ou des chemins ruraux, le circuit passe aux abords des grands sites touristiques : le Logis de la Chabotterie,



la Maison de la rivière, le Mont des Alouettes ou le Manoir des sciences. Au total, 155 kilomètres permettent de relier St Sulpice le Verdon à Réaumur par des « véloroutes » entièrement balisées. Suivant les besoins, des pistes en sites propres ont été créées, des chemins revêtus, des ouvrages construits (comme à St Georges de Montaigu pour traverser la Maine)

ou des carrefours balisés pour que la sécurité soit optimale. Et pour le bien être des utilisateurs, 638 panneaux directionnels, 150 points kilométriques et 22 relais d'informations jalonnent le nouvel itinéraire. La deuxième tranche de 95 kilomètres, entre Montaigu, Mortagne-sur-Sèvre et les Herbiers, sera quant à elle achevée courant 2005.



Pour en savoir plus : Le guide 2004

Le Comité Départemental du Tourisme a mis en place un guide de seize pages présentant l'ensemble des sentiers cyclables vendéens. Cartes, sites touristiques ou pittoresques à visiter... Ce petit livre de présentation générale vous sera indispensable pour découvrir des coins superbes à vélo. Gratuit, il se retire dans tous les offices de tourisme de Vendée.



Le littoral et les îles

Distance : 110 km

Pratiques : vélo, roller, marche, rosaliés

Particularités : cette piste cyclable est dans sa plus grande partie en site propre, c'est à dire totalement séparée de la route. Marais, dunes, forêts de pins, plages... Elle traverse des sites diversifiés et passe par les grandes stations balnéaires.

La Roche - Coëx

Distance : 30 km

Pratiques : vélo, roller, marche

Particularités : c'est sur l'ancienne voie ferrée reliant le chef lieu de la Vendée au littoral que cette piste cyclable entièrement goudronnée a été construite. Totalement en site propre, elle est très sécurisante et dépayssante... Elle traverse notamment Aizenay, en passant au pied de l'office de tourisme.

Le marais Poitevin

Distance : 80 km

Pratiques : vélo, marche

Particularités : en partant de la mer, à l'anse de l'Aiguillon, ce sentier, qui sur 1/4 du trajet a été réalisé en site propre, rejoint le marais mouillé. Canaux du golfe des Pictons, ouvrages hydrauliques du marais, petits villages typiques bordent ce circuit.

Le bocage

Distance : 160 km

Pratiques : vélo, marche

Particularités : vallonné, bordé de moulins, cet itinéraire cyclable, composé essentiellement de chemins et de petites routes, sera entièrement ouvert le 15 juillet. Il propose une balade en plein cœur du bocage, de ses bois, ses étangs, ses rivières et ses villages en vieilles pierres...

Les projets à l'horizon 2010

Le Conseil Général va continuer d'ouvrir environ 150 kilomètres de sentiers cyclables chaque année pour arriver d'ici 2010 à 1 000 kilomètres. Le deuxième itinéraire du bocage ouvrira dès l'année prochaine ainsi que de nouvelles portions sur la côte. Il restera ensuite à relier toutes ces pistes pour que le tour complet de la Vendée à vélo soit réalisable.